

Bilan et perspectives du Programme national de renouvellement urbain (action de l'ANRU)

Déclaration du groupe des Entreprises

Apporter des solutions aux quartiers en difficultés en améliorant la vie de près de 4 millions d'habitants constitue un enjeu majeur pour la société française. En effet, ces quelques 500 quartiers concentrent d'une façon générale des populations défavorisées :

- niveaux de formation faibles des adultes ;
- échec scolaire fréquent chez les jeunes ;
- taux de chômage important ;
- insertion professionnelle difficile ;
- insuffisance d'équipements tant commerciaux, qu'associatifs et sportifs ;
- présence réduite des services publics (hors écoles primaires et maternelles).

Cet avis démontre l'importance du travail collectif effectué au travers des programmes instaurés dès 2000, à savoir les grands projets de ville, le renouvellement urbain, les contrats urbains de cohésion sociale et d'égalité des chances et enfin le plan espoir banlieue.

Cet avis montre également combien l'ANRU mobilise des financements importants venant de la contribution des entreprises aux efforts de construction, des bailleurs sociaux, ainsi que les collectivités locales.

Le groupe des entreprises partage le souci de poursuivre le PNRU1 avec les financements appropriés et sans interruption. Il appelle vivement l'État à tenir ses engagements financiers !

Il reste beaucoup à faire et par conséquent l'ensemble des acteurs doit s'engager sur le PNRU2 pour :

- combler le manque de logements ;
- favoriser la mixité sociale ;
- désenclaver, équiper, insérer dans une gestion urbaine de proximité ;
- répondre à l'urgence des copropriétés dégradées ;
- intégrer le Grenelle de l'environnement, la participation des habitants dans la politique de la Ville ;
- améliorer la sécurité et le mieux-vivre dans les sites ANRU ;

- faire du désenclavement et du développement durable de nos territoires des enjeux majeurs du PNRU2 - Ile de France et Outre-mer compris.

Cependant, ces points précédemment énoncés ne prendront tout leur sens que si les efforts en matière d'éducation et de formation sont réellement mis en œuvre.

Par leurs actions quotidiennes dans les territoires, par leurs avis éclairés à destination des décideurs politiques, les entreprises contribuent au développement de notre pays.

Aussi, le groupe des entreprises souhaite que les entreprises, au travers du 1 % logement, soient intégrées dans la gouvernance de l'ANRU aux côtés des partenaires sociaux, des financeurs et des collectivités locales.

Pour conclure, le groupe remercie le président de section, Jean-Alain Mariotti, d'avoir associé chacun aux débats parfois passionnés, toujours constructifs et ce dans une grande convivialité. Il remercie également la rapporteure, Marie-Noëlle Lienemann, qui a mis à la disposition de la section ses compétences et son écoute attentive.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.